Document d'information

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DES FORÊTS MODÈLES

Le Programme international des forêts modèles a été annoncé par le Canada au Sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en juin 1992. La première étape de ce programme vise l'établissement de forêts modèles dans trois pays, en tirant parti de l'expérience acquise par le Canada à la faveur de la mise en oeuvre, actuellement en cours, de son Programme national de forêts modèles. Le budget total de 10 millions de dollars du programme, soit environ 3,3 millions pour chacun des trois partenaires internationaux, provient du fonds réservé aux partenariats internationaux du Plan vert, qui est administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

On désigne sous le nom de forêt modèle une forêt gérée selon des principes sains du point de vue écologique dans une démarche de partenariat réunissant des gouvernements, l'industrie, des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que des organismes autochtones et communautaires. On peut utiliser la forêt à diverses fins, y compris pour la production de bois de charpente, la préservation des espèces, la protection de l'habitat faunique et l'écotourisme. En assurant l'équilibre entre ces activités et d'autres encore, les emplacements des forêts modèles constituent un exemple vivant d'une gestion durable des forêts qui permet d'atteindre des objectifs à la fois économiques et environnementaux.

Le Programme international des forêts modèles appuie des objectifs fondamentaux de la politique étrangère canadienne. Il donne suite à un certain nombre d'engagements souscrits à Rio de Janeiro dans le cadre du programme Action 21, dont l'affectation de ressources financières nouvelles et supplémentaires, ainsi que la promotion des transferts de technologies. Le Programme s'attaque également à un obstacle de première importance à l'accomplissement de progrès vers la conclusion d'une Convention mondiale sur les forêts : l'absence d'une définition claire du concept de gestion durable des forêts. Le Programme ne prône aucune définition en particulier : il propose plutôt des critères tels que la valeur multiple des forêts (p. ex., protection de la faune, de l'habitat, des bassins hydrographiques, des valeurs culturelles, de la cueillette, etc.) et il souligne la nécessité de mettre au point des solutions à l'échelle locale au moyen de processus décisionnels participatifs bénéficiant de l'apport des gouvernements, de l'industrie, des ONG ainsi que des organismes communautaires et autochtones.

Le Programme international des forêts modèles a pour objectif à long terme que les pays arrivent ensemble à une meilleure compréhension du concept de gestion durable des forêts grâce à une coopération internationale, à la fois pour ce qui est de concevoir des projets fonctionnels et de maintenir un réseau interactif réunissant tous les participants.

La Russie est le deuxième des trois pays à prendre part au Programme international des forêts modèles. Le Mexique a été le premier pays à avoir accepté l'offre du Canada et on y procède actuellement à